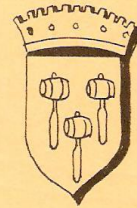


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN

MUNICIPAL

D'INFORMATIONS

ET DE LIAISON

DE LA COMMUNE

DE

MONCHY - LAGACHE

N° 30 ~ JUILLET 1981

LES EVENEMENTS ET REUNIONS DU 1er SEMESTRE 1981

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 17 FEVRIER 1981

1) Etude d'approbation du projet présenté par les services de l'Equipement du bordurage de route et de l'évacuation des eaux pluviales à Méréaucourt (route de Devise) dans le quartier de l'ancienne gare - à Méréaucourt route de Vraignes et parking en face de l'épicerie CIESIELSKI.

Travaux réalisables à l'automne 1981 pour un montant total d'environ
700.000 Frs financé par un emprunt de 400.000 Frs
par un prélèvement sur les fonds libres de 245.000 Frs
par des subventions de 63.000 Frs

2) Etude pour l'électrification des cloches et de l'horloge.

L'installation actuelle date de plus de 50 ans, elle est en assez mauvais état et de plus nécessite des interventions manuelles qui sont supprimées maintenant dans bon nombre de communes.

Le principe d'envisager ces travaux est adopté à l'unanimité du Conseil celui-ci qui a étudié une proposition d'un artisan spécialiste souhaite néanmoins pouvoir comparer avec les devis d'autres entreprises lors d'une prochaine réunion.

3) Diverses questions ont été également étudiées : ventes de peupliers, carte communale d'occupations des sols (qui est laissée en suspens), fête de Monchy, Arbre de Noël, etc...

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 1981

Budget primitif

C'est la réunion la plus importante de l'année. Celle où les Conseillers décident des recettes, des dépenses et des options à prendre dans la gestion communale. Elle a été préparée auparavant par une Commission restreinte.

Les chiffres suivants ont été adoptés :

- Dépenses de fonctionnement : 545.777 Frs)	} total 713.855 Frs
- Dépenses d'investissement : 168.078 Frs)	
- Recettes de fonctionnement : 704.445 Frs)	} total égal aux dépenses
- Recettes d'investissement : 6.410 Frs)	

Le montant des impôts locaux voté pour l'équilibre du budget s'élève à 288.272 Frs.

Le Conseil décide de ne pas appliquer à Monchy, pour 1981, de coefficient de variation proportionnelle qui restera donc fixé à 1,000.

La seule augmentation des impôts locaux 1981 viendra donc de la modification des bases d'imposition par la Préfecture.

Après étude du taux de répartition entre les 4 contributions, le Conseil municipal estimant qu'il est raisonnable et logique en particulier en comparaison avec d'autres communes, décide de ne pas le changer.

Taxe d'habitation	5,67%	sur la base de	898.030f.	produisant	50.918 Fr
Foncier bâti	7,81%	sur la base de	965.290f.	produisant	75.389 Fr
Foncier non bâti	19,10%	sur la base de	405.990f.	produisant	77.544 Fr
Taxe professionnelle (les usines, commerçants et artisans)	4,57%	sur la base de	1.847.290f.	produisant	84.421 Fr

TOTAL 288.272 Fr

Les subventions aux sociétés locales qui avaient été sérieusement majorées en 1980 ont été reconduites sans modification.

Le Conseil municipal donne accord également pour travaux sur toiture au Presbytère après devis de Monsieur Marcel CHASSAGNOUX.

DEUX REUNIONS : LES 19 MARS et 21 MAI DU SYNDICAT INTERSCOLAIRE

MONCHY-TERTRY-DEVISE.

Etude et acceptation des devis et adjudication des travaux pour la maternelle à Monchy et pour la classe aménagée à Tertry pour la somme totale de 317.833,21 Frs, subventionnée à 70% pour la maternelle et à 50% pour la classe de Tertry.

Les travaux devant être effectués pendant les vacances scolaires et terminés pour la rentrée.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 10 AVRIL

1) Vente de 2 lots de peupliers à proposer au Syndicat de gestion forestière avec un prix de retrait minimum à 150 Frs le m³ pour les 237 peupliers au marais de Douvieux et à 190 Frs le m³ pour les 98 peupliers en long de la rivière depuis l'étang communal.

2) Nouvelle étude pour l'électrification des cloches et de l'horloge.

La préférence se porte sur l'entreprise Willot pour une somme d'environ 60.000 Frs en concurrence avec les Ets Huchez et les Ets Bodet.

3) Le Conseil donne son accord pour l'achat d'un mini-tracteur avec tondeuse à gazon Holder diesel pour environ 37.000 Frs H.T. (commandé à Monsieur Trincart). Par la suite pourront y être adjoints pulvérisateur porté et petite remorque.

4) Une commission s'occupera du choix de bancs à implanter à divers endroits de la commune et de l'implantation d'un abri route de Tertry.

LES RESULTATS DES ELECTIONS DANS NOTRE COMMUNE.

- 26 AVRIL : 1er tour des Présidentielles

. Inscrits	: 543	
. Votants	: 472	86,92% de votants
. Blancs ou nuls	: 5	
. Exprimés	: 467	
. Giscard d'Estaing	: 136	29,12%
. Chirac	: 122	26,12%
. Mitterrand	: 98	20,98%
. Marchais	: 56	11,99%
. Laguiller	: 27	5,8%
. Lalande	: 9	1,92%
. M.F. Garaud	: 5	1%
. Debré	: 5	1%
. Crépeau	: 7	1,50%
. Bouchardeau	: 2	0

10 MAI : 2ème tour des Présidentielles

. Inscrits	: 543	
. Votants	: 487	89,68%
. Exprimés	: 473	
. Giscard d'Estaing	: 264	55,81%
. Mitterrand	: 209	44,18%

14 JUIN : 1er tour des Législatives

. Inscrits	: 544	
. Nuls	: 4	
. Exprimés	: 441	81%
. Audinot	: 269	61%
. Goubet	: 95	21,54%
. Blas	: 70	15,87%

. Demoyencourt	:	4
. Couderc	:	2
. Rohaut	:	1

21 JUIN : 2ème tour des Législatives

. Inscrits	:	544	
. Votants	:	481	88,42%
. Exprimés	:	477	

. Audinot	:	317	66,45%
. Blas	:	160	33,54%

20 JUIN 1981 : CONSEIL D'ECOLE

Madame DEVILLERS, Directrice des Ecoles du Regroupement pédagogique, tient au courant l'Assemblée des prévisions pour la prochaine rentrée, des nouveaux aménagements scolaires et des nouveaux horaires qui en sont la conséquence.

Une discussion s'instaura sur différents points matériels et une visite, les locaux de Tertry et Devise clot la réunion.

RENTREE SCOLAIRE

- La Maternelle : rénovée dans les locaux de l'école annexe occupera les 2 anciennes classes avec 35 enfants sous la direction de Madame Warrée.
- Le Cours préparatoire : sera à Tertry avec Mademoiselle Gombart et 17 élèves.
- Le C.E.1. : à l'école principale de Monchy avec Madame Devillers et 22 élèves.
- Le C.E.2. : à l'école de Devise avec Madame Deghers et 21 élèves.
- Les C.M.1. et C.M.2. : à l'école principale de Monchy avec une nouvelle institutrice venant de Péronne et 36 élèves (dans l'ancienne classe de la maternelle).

COMMUNIQUE DE Mme DEVILLERS, Directrice des Ecoles

Pour éviter une trop longue attente lors du ramassage, les horaires d'entrée et de sortie des classes seront ainsi modifiés à la prochaine rentrée.

à Devise	8 heures 55	11 heures 55
	1 heure 55	16 heures 55
à Tertry	9 heures 5	12 heures 5
	2 heures 5	17 heures 5

Les horaires des classes de Monchy-Lagache restent inchangés.

CLASSE MATERNELLE

Elle s'installera dans les locaux réservés, durant l'année scolaire passée, aux classes de C.P., C.M.1.

Je rappelle que les parents doivent obligatoirement venir chercher leur enfant à l'école ou à la descente du car. S'ils sont dans l'impossibilité de venir, ils peuvent, par écrit, désigner une autre personne qui pourra alors reprendre l'enfant et le reconduire à ses parents.

En fonction de l'ouverture d'une nouvelle classe à Tertry, les horaires ramassage scolaire sont modifiés comme suit :

Parcours à la rentrée des classes : aller

8h20	départ à vide de	MONCHY	13h20
8h24		DOUVIEUX	13h24
8h26		FLEZ	13h26
8h30		MONCHY	13h30
8h35	Vers TERTRY	<u>TERTRY</u>	13h55
8h38	retour vers	MEREAUCOURT (lotissement de la Cabourerye)	13h38
8h42		<u>MONCHY</u>	13h42
8h44	Vers DEVERSE	MEREAUCOURT (carrefour café Salva)	13h44
8h45		MEREAUCOURT (lotissement de la Terrière)	13h45
8h49		<u>DEVERSE</u>	13h49
8h53	Retour vers MONCHY	MEREAUCOURT (lotissement de la Terrière)	13h53
8h54		MEREAUCOURT (carrefour café Salva)	13h54
8h55		<u>MONCHY</u>	13h55
8h57	Vers TERTRY	MEREAUCOURT (lotissement de la Cabourerye)	13h57
9h03		<u>TERTRY</u>	14h03

- PARCOURS RETOUR -

11h50	Départ à vide de	MONCHY	16h50
11h55		<u>DEVERSE</u>	16h55
12h00		MEREAUCOURT (lotissement de la Terrière)	17h00
12h01		MEREAUCOURT (carrefour café Salva)	17h01
12h02		<u>MONCHY</u>	17h02
12h05		MEREAUCOURT (lotissement de la Cabourerye)	17h05
12h08		<u>TERTRY</u>	17h08
12h11		MEREAUCOURT (lotissement de la Cabourerye)	17h11
12h08		<u>TERTRY</u>	17h08
12h11		MEREAUCOURT (lotissement de la Cabourerye)	17h11
12h14		<u>MONCHY</u>	17h14
12h18		DOUVIEUX	17h18

12h20	FLEZ	17h20
12h24	MONCHY	17h24
12h26	MERBAUCOURT (carrefour café Salva)	17h26
12h27	MERBAUCOURT (lotissement de la Terrière)	17h27
12h31	DEVISE	17h31
12h36	Retour à vide à MONCHY	17h36

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 1981

Organisation de la fête de Monchy, des bals des samedi et dimanche.

Organisation des festivités des 13 et 14 Juillet.

Etude complémentaire sur différents travaux et investissements dans la Commune.: électrification du clocher, bancs publics, etc...
Questions diverses par différents Conseillers.

Communication du résultat de la vente des peupliers par adjudication le 29 Avril par le Centre de gestion forestière de la Somme :

- 1) lot au marais de Douvieux
adjudgé à Monsieur Jacques NOBECOURT de Bacquencourt pour un montant de 48.200 Frs soit environ 180 Frs le m3.
- 2) Lot à l'étang communal
adjudgé à Monsieur BAYARD de Berteaucourt les Thennes pour un montant de 37.200 Frs soit environ 192 Frs le m3.

FETE DE LA ST-PIERRE : 27 - 28 et 29 JUIN 1981

Les deux bals ont connu un beau succès d'affluence et l'orchestre CZEDE de St-Quentin le samedi et la soirée disco du dimanche ont été très appréciés.

Malheureusement certains incidents du samedi soir laissent un doute à tous les organisateurs de bals dans le village à cause du risque qu'ils prennent pour distraire la jeunesse. Devra t'on comme dans d'autres communes abandonner les bals à cause de quelques trublions qui nuisent à tous les jeunes soucieux de s'amuser sans histoires ?

D'autre part, il est rappelé par l'intermédiaire de ce bulletin que tous les responsables de l'organisation de bals ou de soirées de mariage sont tenus de veiller au respect d'une certaine discipline surtout après 23 heures. Cris ou chants dans la rue et surtout pétards.

Là aussi les abus pourront se retourner contre ceux qui profitent de notre Foyer rural que bien des gens nous envient.

Le dimanche de la fête : 28 Juin, la fanfare et les majorettes de "La Vaillante" de St-Quentin ont apporté leur concours très apprécié.

13 et 14 JUILLET 1981

Le soir après la retraite aux flambeaux bal disco au foyer rural.

Le Conseil municipal après consultation avec Gérard FOURNIER organisateur des précédents feux d'artifice, avait décidé de reporter à l'an prochain l'organisation d'un feu d'artifice plus conséquent, la charge étant assez lourde tant pour les commerçants et artisans que pour la commune.

La fréquence de ces feux d'artifice pourrait être d'un an sur deux.
A revoir.

Dans le cadre des jeux du 14 juillet une innovation : des courses pédestres toutes catégories à travers le village dans un parcours très varié apprécié des spécialistes.

Félicitations aux organisateurs de ces épreuves, en particulier à Monsieur BELAIR (enseignant à Noyon) habitant Méréaucourt, l'initiateur et aux membres du Conseil qui ont bien voulu s'en occuper : Robert FOURNIER et Jacques PRESTEL.

Merci aux généreux donateurs de coupes :

- . Monsieur André AUDINOT, député de la Somme
- . Les commerçants et artisans de Monchy
- . Le Crédit Agricole de Ham
- . La B.N.P. de Péronne
- . Le Conseil municipal qui en plus a remis une breloque à chaque participant.
- . et enfin Monsieur BELAIR qui a offert également sa coupe.

Voici parmi près d'une centaine de participants les classements dans les 8 catégories. Parmi des coureurs licenciés d'Eppeville et de l'Aisne les jeunes et moins jeunes de Monchy ont fait très bonne figure

Vétérans hommes : 1) Gérard SOVEAUX
2) Christian GUILBERT

Vétérans femmes : 1) Ghislaine CAILLE
2) Chantal GUILBERT

Seniors hommes : 1) Patrick LEFEVRE
2) Pascal LUX

Seniors femmes : 1) Evelyne LUX
2) Béatrice GRU (Monchy)

Cadets : 1) Jean-Jacques LANDRE
2) Guy DUPARCQ (Monchy)

Cadettes : 1) Sophie DUPARCQ (Monchy)
2) Bénédicte CAILLE

Minimes garçons : 1) David GENTIL
2) Didier DUMONT

Minimes filles : 1) Delphine CAILLE
2) Corinne GUILBERT

Parmi ces minimes de moins de 15 ans qui ont parcouru une boucle de 1 km700 environ à travers le village, mentionnons les jeunes de Monchy qui n'ont pas craint de se lancer dans l'aventure...

Chez les garçons : CHASSAGNOUX Thierry DELCROIX David
CHASSAGNOUX Denis DECOMBLE Martial
BOILEAU Xavier DECOMBLE Lionel
BONDUELLE Loïc
VALLETTE Didier
LEBLANC Hugues
GUINET Xavier
GUINET Frédéric
SALVA Alexis
BARE Dany
BOILEAU Hervé
BOILEAU Jérôme

Chez les filles : FOURNIER Marie-Cécile
CHASSAGNOUX Nadine
CHASSAGNOUX Martine
BARE Christelle
GRU Blandine
BOURBIER Marie-Ange
DODRE Paulette
BARE Corinne

Le concours de tir traditionnel du 14 Juillet a donné les résultats suivants :

1) Gérard FOURNIER 48 points
2) Jean BOURBIER 42 points
3) Didier VALETTE 41 points

Catégorie femmes

1) Ginette FASQUEL 39 points

LA VIE DU VILLAGE

ETAT-CIVIL.

Naissances : FACOMPTE Philippe 14 Janvier à St-Quentin
LECOINTRE Vincent 8 Février à Péronne
MOINARD Yann 30 Mars à St-Quentin
MERLIER Thomas 2 Avril à St-Quentin
OZIOL Ali 25 Juin à Péronne
MAROTTE Mickaël 12 Août à St-Quentin

Mariages : THEREZE Jean-Marie-GOURLIN Monique . 25 Avril
DERLY Hervé-GAUSSUIN Annie 25 Avril
SAMSON Jean-Pierre-GOMBEC Jocelyne . 9 Mai
MAGNIEZ Patrice-PONCHON Martine 16 Mai
BOURBIER François-DROY Sylvie 13 Juin à Ribemont 02
VANDEROSIEREN Alain-MARC Thérèse ... 1 Août à Lanchy

Décès : REFFI Jacqueline 11 Mars
GALLOY Emilie 18 Mars
CAPRON Georgette 7 Avril
DUBREUIL Armel 14 Mai
PLANQUE Maria 20 Juillet
GARDANES Odette 15 Août

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

. M. LEMONT Marie-Claire chez Mme Grandin
. Mr. et Mme MAROTTE Jean-Pierre à Flez
. Mr. et Mme HENOCQUE Yves, route de Tertry
. Mr. et Mme PETIT Charles, lotissement de la gare
. Mr. et Mme BELAIR, lotissement de la Terrière, route de Devise
. Melle GRUNY Charline, chez Mr. Gulrich
. Melle LOFFROY Chantal à Douvieux
. Madame VANDEROSIEREN à Méréaucourt
(née MARC Thérèse)

QUETES AUX MARIAGES.

- . THEREZE-GOURLIN : 187.70 Frs au Club de l'Omignon et MAC Football
- . DERLY-GAUSSUIN : 175.00 Frs à l'Ecole de Monchy
- . SAMSON-GOMBOC : 150.00 Frs au Club de l'Omignon
- . MAGNIEZ-PONCHON : 319.50 Frs à l'Ecole de Monchy

NOS SOCIETES LOCALES

MONCHY AC. FOOTBALL

Nous voilà presque à la reprise du championnat 81-82 mais parlons un peu de la saison écoulée dans l'ensemble cela n'a pas été mauvais puisque notre équipe fanion a terminé 5ème de la 2ème division.

Pour l'équipe B, elle a fini 3ème en ayant fait presque tout le championnat en tête, cela est dommage car nous aurions aimé la voir en 4ème division. Pour la C qui n'avait pour ainsi dire pas d'encadrement cela a été très dur pour eux; ensuite pour les cadets on aurait pu mieux faire mais disons que la place de 3ème est satisfaisante.

Les minimes ont été très courageux surtout en perdant tous les Dimanches. Bravo les jeunes. Nous tenons à remercier la municipalité de Monchy pour avoir mis à la disposition des cadets - minimes le car de l'école sans oublier Monsieur MAROTTE le conducteur.

Maintenant pensons sérieusement à la saison 81-82.

MONCHY AC. JUDO

Qu'apporte le judo à celui qui le pratique ?

Certainement une amélioration de l'état physique : les muscles se développent sans exagération, le coeur se fortifie, les poumons gagnent en amplitude et en élasticité, la circulation s'améliore, les articulations s'assouplissent et en général la plupart des fonctions organiques accroissent leur vitalité; le résultat en est une meilleure santé et surtout un plus grand dynamisme. Les soixante dix judokas du club de Monchy peuvent en témoigner.

La saison 80/81 s'est terminée par un diner-spectacle auquel assistaient les parents et amis des judokas; cette manifestation à laquelle avaient pris part Monsieur le Maire et son épouse a réuni deux cent trente personnes; les judokas ont prouvé à cette occasion que leurs progrès étaient réels; le clou de la soirée fut un exercice de self-défense exécuté de façon éblouissante par le Professeur Monsieur Patrick MISTRAL et son frère Pascal; ce dernier attaquant avec un sabre de combat, des frissons parcoururent l'assistance et les applaudissements ne leur furent pas ménagés.

Cette année de nombreuses médailles ont été glanées lors de compétition dans la région :

- | | |
|------------------|--|
| Joël RICHY | : une médaille de bronze à Rosières |
| Emmanuel WALLART | : une médaille de bronze à Albert
une médaille de bronze à Rosières
une médaille d'argent à Péronne
une médaille d'argent à Crépy |

Stéphane RIVALAN : une médaille d'argent à Albert
Franck ETEVE : une médaille de bronze à Péronne
une médaille de bronze à Rosières
Carol ETEVE : une médaille de bronze à Albert

Bravo aux médaillés, bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.

LE CAMP DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Le camping à Verdilly avec les Associations familiales du 1er au 29 Juillet 1981.

Le camp était situé à 3 km de Château-Thierry, notre situation très isolée, 800 mètres de la dernière habitation a permis à l'équipe d'animation de mener à bien le projet pédagogique, basé sur la découverte de la nature, entraînant le respect de celle-ci et l'apprentissage à la vie en groupe.

Sur le terrain toutes les possibilités sont représentées; les sources, les pierres, la forêt, une grande diversité de terrain assez vallonné et très agréable.

La vie de camp, qui est très importante, demande beaucoup de participation, permet aux jeunes une prise en charge importante permettant une bonne vie en collectivité.

Nous avons profité au maximum des ressources proposées, avec l'eau, les barrages, les moulins à eau, avec les pierres nous avons réalisé des fours à pain, le pain est rentré en complément plusieurs fois dans notre repas.

La géographie intéressante de Verdilly a donné beaucoup d'intérêt à la topographie (marche d'orientation, études des arbres et de la nature; les voisins, très sympathiques, nous ont permis de visiter une usine d'instrument de musique ainsi qu'un centre de sélection Ovine.

Château-Thierry, son château, sa piscine, sa vie a été un agrément intéressant de notre vie de camp et de groupe; savoir faire un feu de bois, faire la cuisine au feu, faire un sac à dos, monter une tente, quelque principe de secourisme etc... a abouti au départ en camp volant, les jeunes partent 2 jours encadrés, mais responsables de leur budget, de leur alimentation, de leur vie de groupe.

Nous déplorons les difficultés relationnelles avec une grande partie du village (résidences secondaires + de 50%).

Nous avons clôturé notre camp autour d'un grand feu de bois avec la participation de tous les jeunes du village et des colons.

- Au retour des "Coupettes" près de Château-Thierry, un témoignage de jeunes ayant participé au camp de vacances de l'Association familiale

- Nous revenons du camp, où l'on a passé 15 jours - nous nous sommes bien amusés. Les camps volants sont supers, nous avons rencontré des gens aimables qui nous ont hébergé pendant nos randonnées le temps qu'il pleuvait; ils nous ont offert du chocolat chaud pour nous réchauffer. Les monos et Rémi sont très sympas, à l'année prochaine.

Patrick, Philippe, Patrice DODRE.

ASSOCIATION D'AIDES A DOMICILE DE MONCHY ET ENVIRONS

Merci de tout coeur cette fois encore à toute la population de Monchy qui a si gentiment accueilli notre vente d'oeillets de la fête des mères: fleurs qui vous étaient présentées par nos aides ménagères elles-mêmes et quelques membres du bureau d'aide sociale, que de personnes à féliciter pour le zèle apporté : la somme recueillie permettra bien des dépannages auprès de nos aînés.

Le 18 Juin fut marqué par la journée annuelle de "formation aide ménagère" qui eut lieu, cette année, à Ribermont-Méricourt près de Corbie, réception et accueil très cordiaux au foyer rural.

Deux jeunes kinésithérapeutes, du centre hospitalier d'Amiens, sacrifièrent généreusement une de leur journée de congé pour venir nous apporter leurs connaissances (en audio-visuel) et la façon d'agir auprès de personnes âgées, quelques peu handicapés ou paralysés, afin de les soulager au mieux, sans les blesser ni leur faire du mal et les soulevant, les couchant, les déshabillant etc...

Que de choses furent apprises... pour le bénéfice de nos personnes âgées... et de nos propres dos!!! nous connaissons maintenant la fragilité d'une vertèbre... et tout ce qu'il faut faire pour ne pas les déplacer... un déjeuner royal nous fut servi dans une ambiance très cordiale et l'après-midi nous entraînait dans l'étude de nos "droits et devoirs" étant membre de l'Association.

Une vingtaine de nos aides étaient présentes c'est dire l'importance d'une telle journée (rénumérée du reste, de 2 h. de salaire). La fédération tient à leur développement et nul doute que l'an prochain le 1/3 manquant répondra à l'appel.

ANCIENS COMBATTANTS.

Nous avons célébré le soir du 8 Mai 1981, le 36ème anniversaire de l'Armistice de 1945. Après 5 longues années de guerre contre L'Allemagne hitlérienne; après 4 longues années d'occupation de la France meurtrie et humiliée de Mai 1940 à Août 1944; grâce à la clairvoyance du Général de Gaulle dès le 18 Juin 1940; grâce à la pression Russe sur le front de l'Est; grâce aux débarquements victorieux de nos Alliés Américains et Anglais dès le 6 Juin 1944 sur nos côtes de Normandie et de Provence et la poursuite de nos ennemis sur notre sol pendant encore 11 mois; grâce à la Résistance de nos forces françaises tant intérieures qu'extérieures; enfin le 8 Mai 1945 la France ruinée, anéantie, mais complètement libérée de l'occupant, retrouva la paix et la liberté.

C'est cette journée d'espérance et de foi historique que nous rappelons ce soir en nous souvenant de quel prix tous ceux, toutes celles qui ont payé de leur vie, de leur jeunesse, les sacrifices immenses qu'ils ont délibérément acceptés sans avoir pu connaître ce jour de gloire.

Puisse la France, malgré les menaces sombres qui peuvent s'accumuler ne jamais revoir de tels holocaustes.

N'oublions pas nos morts.

"Extrait du discours au Monument aux Morts".

Le ramassage des verres vides au bénéfice de la caisse s'est effectué le samedi 28 Mars; en ce début de Juillet, ils ne sont pas encore livrés. L'opération sera renouvelée fin Mars 1982 et nous procure une recette intéressante.

Le Congrès cantonal à Athies le dimanche 29 Mars nous a permis de resserrer nos amitiés avec nos voisins et le relai du flambeau le 8 Mai évoqué plus haut.

Notre voyage en car le 28 Mai 1981 par Thionville Remich, visite d'un ouvrage de la ligne Maginot le Hackenberg et Luxembourg avec une visite guidée de sa capitale et retour par Charleville.

CLUB DE L'OMIGNON

Notre club du 3ème âge a poursuivi son activité habituelle depuis le début de l'année par nos réunions mensuelles du premier mardi de chaque mois, toujours très suivies par toutes et tous; le bureau précédent ayant été reconduit le 6 Janvier et les comptes recettes et dépenses approuvés.

Le principe d'une Messe annuelle de Requiem pour tous nos Défunts étant acquis, celle-ci a été célébrée le dimanche 22 Mars à l'Eglise de Monchy.

L'organisation d'une choucroute party le samedi 21 Mars au foyer rural à laquelle nous avons invité tout le monde nous a fait passer une soirée agréable, agrémentée de musique ancienne.

Cela pourra se renouveler au début de 1982 en essayant d'améliorer notre réception.

Le voyage en car le mardi 7 Juillet nous a permis de visiter après les tartes de Moismont le pittoresque village picard d'Argouilles et l'Abbaye de Valoires, après nous être restaurés au parc de Bagatelle près de Berck, nous avons pu profiter d'une rare après-midi de très beau temps de cette année sur la plage du Touquet et retour enfin de journée frais et dispos.

Notre voyage de 1982 pourra être programmé à Bruges en Belgique et sur la côte belge avoisinante.

Pendant les grandes vacances, la réunion du mois d'Août est annulée; la prochaine reprendra le mardi premier Septembre après-midi au foyer rural.

Bonnes vacances et bon repos pour tous !